



ATTESTATION DE FORMATION

Formation obligatoire sur l'éthique et la déontologie
en matière municipale

Par la présente, et en conformité avec la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, les élus municipaux de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir attestent avoir suivi la formation organisée par la Fédération québécoise des municipalités intitulée le comportement éthique selon les informations indiquées dans le tableau ci-dessous.

Le comportement éthique	
Formateur : Stéphane Reynolds	
Nom des élus	Dates de la formation par visioconférence
Denis Paquin, maire	16 mars 2022
Michel Vézina, conseiller	26 février 2022
Isabelle Sévigny, conseillère	16 mars 2022
Johanne Lacourse, conseillère	26 février 2022
Marcel Boulay, conseiller	26 février 2022
Lise Dufour, conseillère	26 février 2022
Nom des élus	Date de la formation par autoapprentissage
Étienne Decelles, conseiller	2 juillet 2023